

2.1 ACCÈS EN PRINCIPAUTÉ

Les exposants et/ou transporteurs sont tenus de respecter :

- la réglementation relative aux enlèvements et transports de marchandises en vigueur en Principauté.
- la période d'interdiction de circuler en Principauté : il est interdit aux poids lourds dont le PTAC est supérieur à 3.5 tonnes, de circuler tous les jours de **8h00 à 9h00**
- les itinéraires d'accès / départ (*voir plans joints*) : en dehors de ces itinéraires, la circulation des véhicules de plus de 7.5t est interdite en Principauté.

En conséquence, il est conseillé aux exposants et/ou leur transporteur de s'assurer des services de l'un des prestataires agréés par le Grimaldi Forum pour acheminer leurs produits sur site.

- [Guide des dispositions relatives à l'utilisation et à l'occupation de la voie publique](#)

Interdiction à tous les poids lourds, de circuler tous les jours de 8h00 à 9h00 en Principauté

2.2 ACCÈS AU GRIMALDI FORUM

Retrouvez ici les principaux accès du Grimaldi Forum :



2.3 FONCTIONNEMENT DES AIRES DE DÉCHARGEMENT

Les aires de déchargement ne sont pas des parkings. Leur occupation est limitée dans la durée.

L'accès aux différents espaces du Grimaldi Forum se fera par :

- Quai A (S2) : aire de déchargement intérieure située au niveau -4.

Hauteur limitée dans la rampe d'accès à 4.00m

(Parking Bus + E3) : Zone de déchargement / zone verte + zone logistique E3 situées au niveau des parking bus

Une période de 20 minutes pour le déchargement ou le rechargeement est accordée à titre gratuit. Au-delà de la période de gratuité, le tarif appliqué est de 20.00€ de l'heure (tarif en vigueur).

2.4 CONVOIS EXCEPTIONNELS

En fonction des spécificités de la voirie en Principauté (pont, tunnel, etc.), les véhicules dont les dimensions sont supérieures à : **Longueur : 18 m 75 / Largeur : 2 m 60 / Hauteur : 4 m 30** doivent faire l'objet d'une escorte par la Sûreté Publique Monégasque. Les demandes d'escorte s'effectuent à l'aide d'un **Formulaire Officiel**. Disponible ici :

[FORMULAIRE](#)

Nous invitons les exposants à transmettre à leur transporteur l'ensemble de ces informations : conditions de circulation, demande de stationnement et de convois exceptionnels, plans d'accès.

Il est conseillé d'apposer le nom de la manifestation sur le pare-brise afin de circuler au mieux dans Monaco.

2.5

STATIONNEMENT DES POIDS LOURDS

Seul l'accès aux quais de livraison sera organisé par le Grimaldi Forum. Le stationnement camion étant impossible en Principauté, il conviendra à chacun de s'organiser en conséquence. Pour de plus amples informations merci de vous adresser au chargé exposant.

2.6

STATIONNEMENT DES VÉHICULES LÉGERS

Inférieur à 2.10m de hauteur

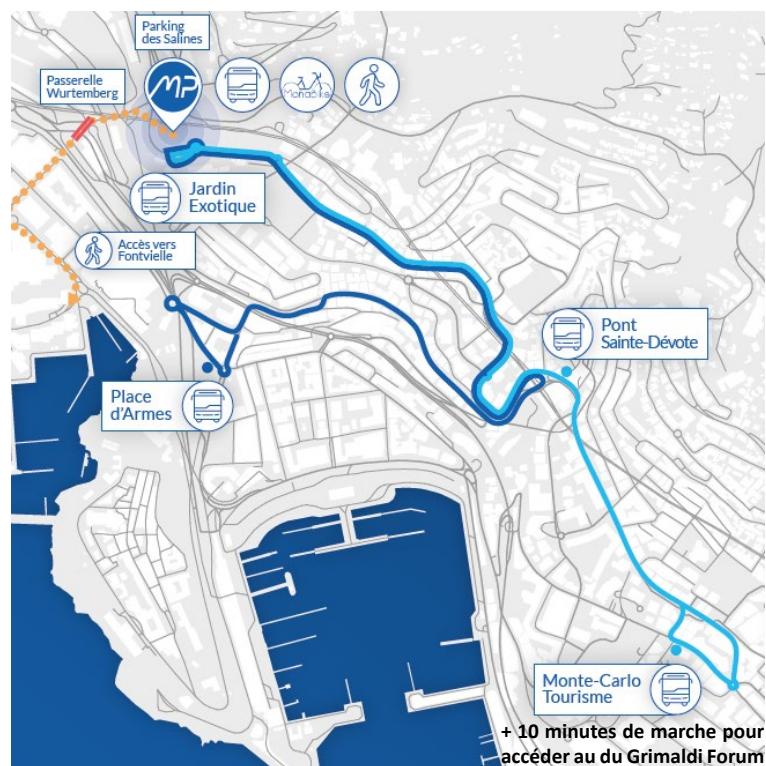
À L'ENTRÉE DE MONACO : LE PARKING DES SALINES, UNE OFFRE TARIFAIRES TRÈS ATTRACTIVE !

En cas de stationnement longue durée, le **Parking des Salines** est à votre disposition à l'entrée de Monaco (côté Jardin Exotique) au tarif de :

- 15 minutes à 4h , le tarif est de 7,50 € au lieu de 14.90 € dans les autres parkings.
- 4h à 12h le tarif est de 11 € au lieu de 24€ pour 12h de stationnement dans les autres parkings.

Un bus de ligne, assure la liaison entre le parking et le Grimaldi Forum (arrêt Portier) :

<https://www.cam.mc/horaires/0-45>



PARKINGS À PROXIMITÉ DU GRIMALDI FORUM

Pour information d'autres parkings sont disponibles aux alentours, au tarif établi par le services des Parkings Publics de la Principauté.

Retrouvez l'ensemble des disponibilités des Parkings sur <https://www.monaco-parkings.mc/dispo>

Pour tous renseignements complémentaires, nos services se tiennent à votre entière disposition.



2.7

PLAN D'ACCÈS

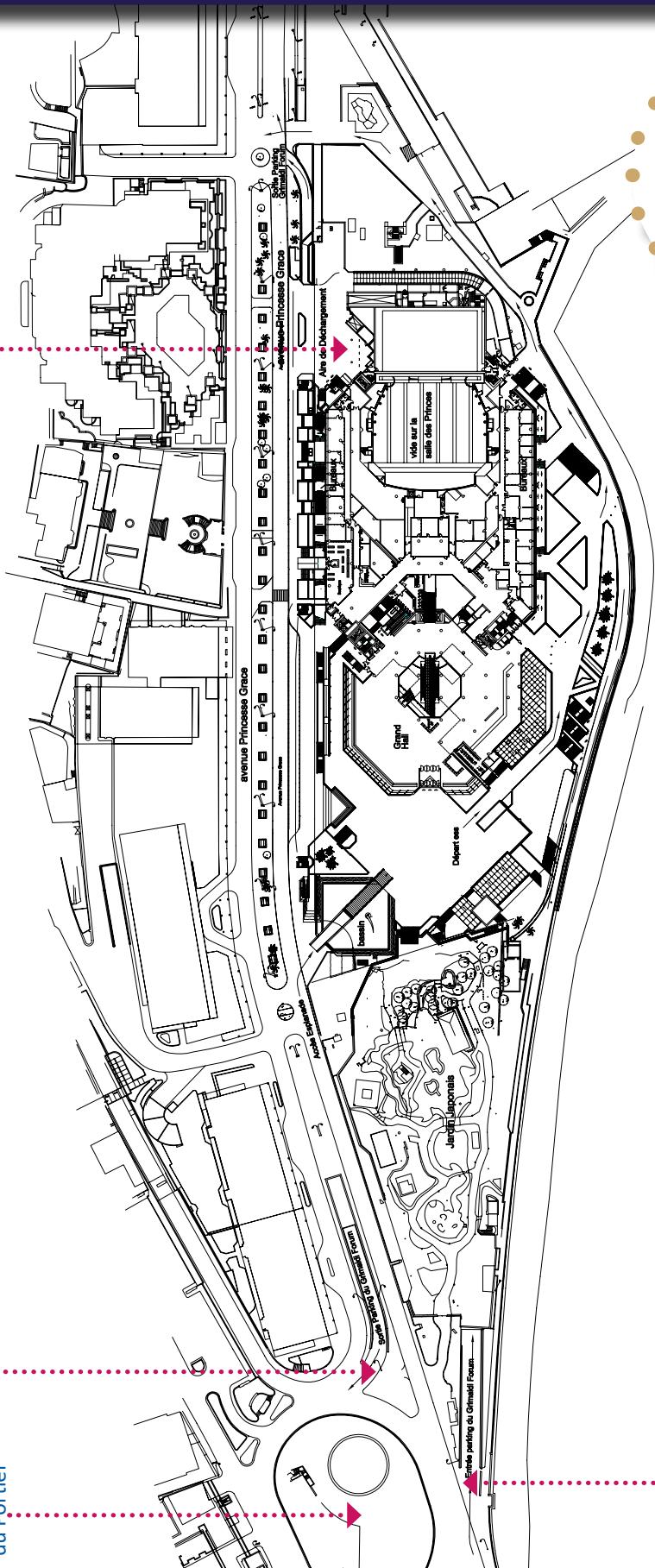
Aire de Déchargement Extérieure
QUAI B
Avenue Princesse Grace

Sortie Parking Public du Grimaldi Forum
Sortie Parking Bus

Sortie Aire de Déchargement Intérieure
QUAI A

Rond-Point
du Portier

Afin de faciliter la reconnaissance des camions, merci de **remplir et d'apposer**
dans chacun des véhicules l'étiquette camion page suivante



Les accès indiqués sur le plan sont susceptibles d'être modifiés en fonction des travaux en Principauté

**Entrée Parking Public du Grimaldi Forum
Entrée Parking Bus**

**Entrée Aire de Déchargement Intérieure
QUAI A**

**MERCI D'IMPRIMER CETTE ÉTIQUETTE
ET DE L'APPOSER SUR LE PAREBRISE DU CAMION
À DESTINATION DU GRIMALDI FORUM**



MENTIONS OBLIGATOIRES :

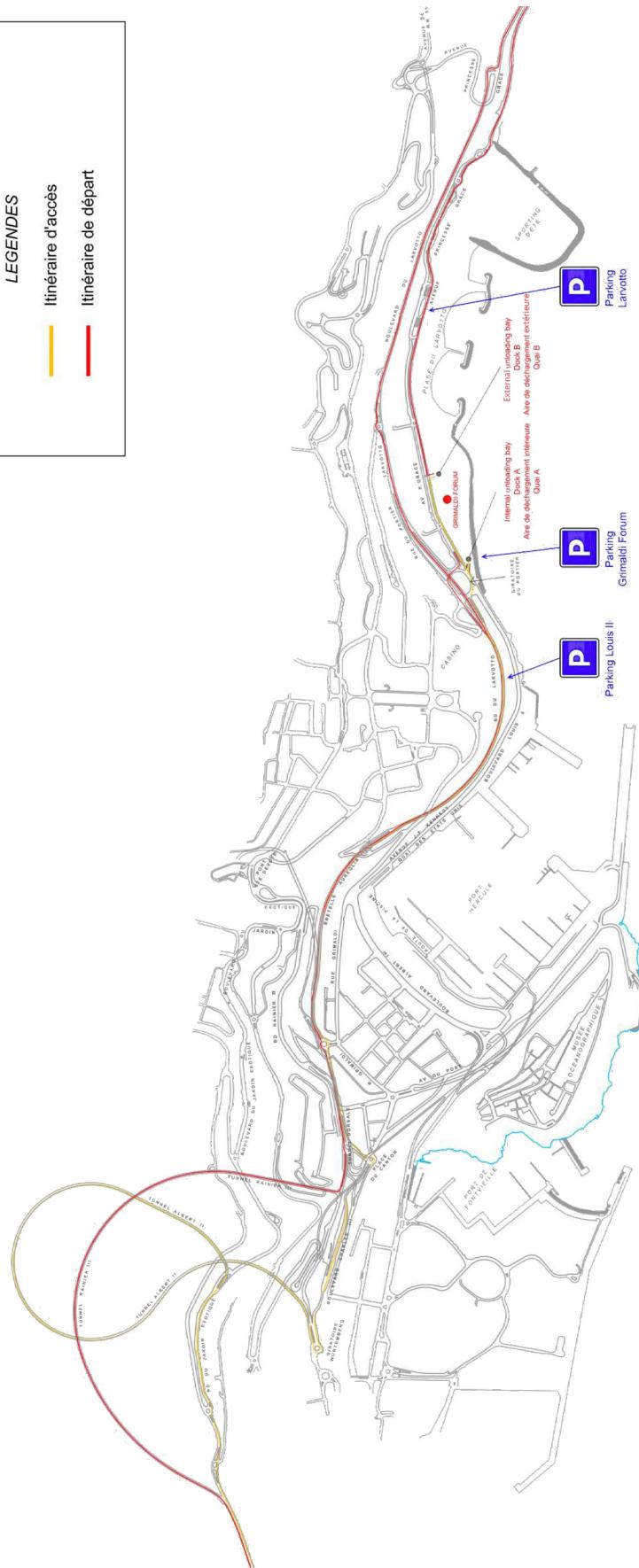
MANIFESTATION :	AMWC 2026 24 th AESTHETIC & ANTI-AGING MEDICINE WORLD CONGRESS
NOM DU STAND :	
N° À JOINDRE :	

GRIMALDI FORUM MONACO

Dispositions relatives au transport des marchandises



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



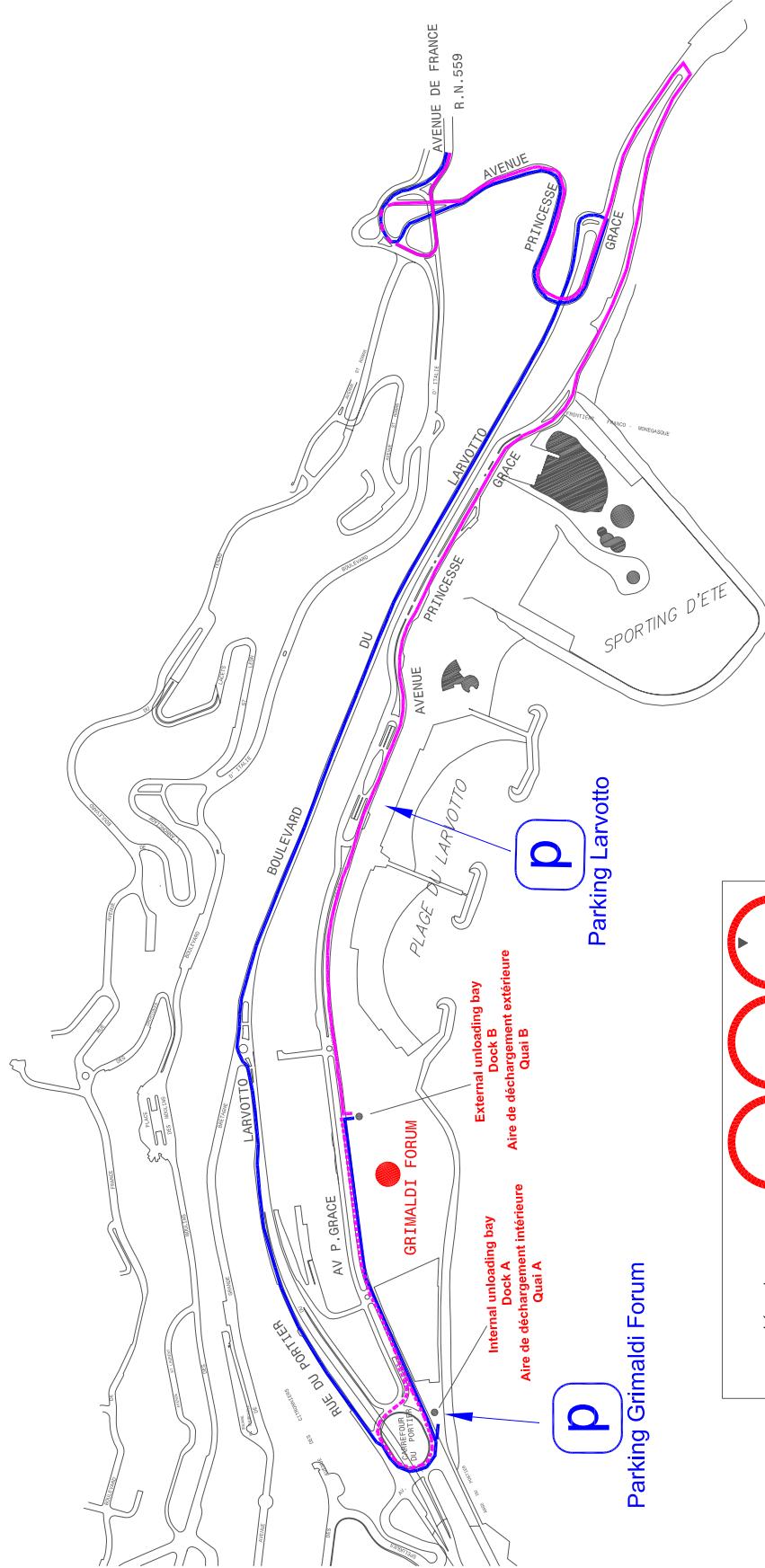
Circulation des poids lourds interdite entre 8h et 9h tous les jours





GRIMALDI FORUM MONACO

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises par véhicules jusqu'à 7,5 t à destination ou en provenance d'Italie
Possibilité de tonnage supérieur avec dérogation.



<i>Légende :</i>
— Itinéraire d'accès depuis l'Italie.
— Itinéraire de départ vers l'Italie

p Parkings réservés aux véhicules légers